



Assemblée générale

Distr. générale
7 octobre 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Deuxième Commission
Point 19 de l'ordre du jour
Développement durable

Lettre datée du 4 octobre 2016, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents du Bélarus et du Costa Rica auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous écrire au nom des membres du Groupe de pays de même sensibilité pour la promotion des pays à revenu intermédiaire (Arménie, Bélarus, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Panama, Philippines et République dominicaine).

Sous la présidence conjointe des Ministres des affaires étrangères du Bélarus et du Costa Rica, le Groupe a tenu sa première réunion ministérielle au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, le 23 septembre 2016. Hormis les membres du Groupe, des représentants de l'Équateur, du Ghana, du Kazakhstan, de la Thaïlande et du Viet Nam ont participé à la réunion. Le Président de l'Assemblée générale, le Président du Conseil économique et social et la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, également présents à la réunion, ont fait des déclarations. Les participants à la réunion ont également eu la chance d'écouter le message vidéo que vous avez bien voulu leur faire parvenir.

À l'issue de la réunion, les membres du Groupe ont adopté une déclaration ministérielle qui décrit les objectifs et les modalités de fonctionnement du Groupe (voir annexe).



Désireux de faire connaître les conclusions issues de la première réunion ministérielle du Groupe aux États Membres de l'Organisation, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, au titre du point 19 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent du Bélarus
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(*Signé*) Andrei **Dapkiunas**

Le Représentant permanent du Costa Rica
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(*Signé*) Juan Carlos **Mendoza García**

**Annexe à la lettre datée du 4 octobre 2016 adressée
au Secrétaire général par les Représentants permanents
du Bélarus et du Costa Rica auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

**Première réunion ministérielle du Groupe de pays
de même sensibilité pour la promotion des pays
à revenu intermédiaire**

23 septembre 2016

Déclaration

Nous, ministres et représentants de haut niveau des États membres du Groupe de pays de même sensibilité pour la promotion des pays à revenu intermédiaire, à savoir l'Arménie, le Bélarus, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Panama, les Philippines et la République dominicaine, avons tenu la première réunion ministérielle du Groupe en marge de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies;

Nous nous sommes félicités de la création du Groupe au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, et avons convenu que le Groupe devrait jouer un rôle important dans le renforcement de la coordination entre les pays à revenu intermédiaire et la promotion de leurs intérêts au sein de l'Organisation à New York, Genève et Vienne;

Nous avons souligné que la catégorie des pays à revenu intermédiaire, créée par la Banque mondiale, ne reflétait pas de façon satisfaisante la complexité et le caractère pluridimensionnel de la situation de ces pays, ce qui empêche la mise en place de dispositifs globaux qui permettraient à ces pays d'être mieux armés pour affronter les difficultés qu'ils rencontrent en matière de développement durable. Nous avons donc insisté sur la nécessité de travailler à l'intégration de critères de développement globaux, exhaustifs et multidimensionnels en vue de répondre de façon adéquate aux difficultés que rencontrent ces pays en matière de développement durable;

Nous avons relevé que les pays à revenu intermédiaire constituaient le seul groupe important de pays qui ne s'était pas doté d'une stratégie à long terme en matière de coopération au service du développement à l'échelle du système des Nations Unies;

Ayant également noté que les problèmes auxquels font face ces pays sont mentionnés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, l'Accord de Paris et d'autres instruments multilatéraux pertinents, nous avons estimé que les dispositions pratiques nécessaires devraient être prises afin que l'Organisation adopte une approche coordonnée à l'égard de ce groupe de pays;

À l'issue de nos débats, nous avons convenu que le principal objectif de notre Groupe nouvellement créé serait de promouvoir de manière systématique l'ensemble des intérêts des pays à revenu intermédiaire à l'Organisation des Nations Unies;

Nous avons également convenu de prendre les mesures ci-après en vue de contribuer à la réalisation de l'objectif stratégique du Groupe :

- Progresser dans l'élaboration d'une stratégie globale à long terme et à l'échelle du système des Nations Unies, qui vise à faciliter la coopération au service du développement durable et à fournir un appui coordonné aux pays à revenu intermédiaire;
- Sensibiliser la communauté des Nations Unies et le grand public aux problèmes auxquels se heurtent les pays à revenu intermédiaire, notamment en organisant diverses manifestations et activités;
- Défendre et promouvoir les vues des pays à revenu intermédiaire en faisant des déclarations, en proposant des projets de résolution et en participant activement aux activités liées au développement durable dans les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies;
- Appuyer et promouvoir l'établissement d'indicateurs de progrès pluridimensionnels ne se limitant pas aux critères liés aux revenus et qui intègrent les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable;

Nous avons convenu de nous réunir régulièrement en marge de réunions organisées à l'ONU, notamment dans le cadre de réunions de haut niveau, afin d'assurer une coordination et de fournir des orientations au niveau politique et de mieux servir les intérêts et les objectifs du Groupe. Ces réunions pourraient prendre différentes formes;

Nous avons affirmé notre détermination à appuyer les progrès dans la réalisation des objectifs ambitieux des pays à revenu intermédiaire et avons prié le Groupe de s'efforcer activement de promouvoir les intérêts de ces pays à l'ONU et dans d'autres instances compétentes.
